

UN CONTRAT DE PARTENARIAT POUR 4 COLLÈGES CONSTRUITS EN 2 ANS



Le Conseil départemental prépare activement l'avenir des collégiens sarthois. Il modernise les 58 collèges publics de la Sarthe. Bâtiments fonctionnels, accessibles et sécurisés, équipements informatiques dernière génération, restauration scolaire de qualité, espaces de travail favorisant la concentration et le bien-être de chacun : le Département met tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement scolaire et offrir les meilleures conditions de travail à la communauté éducative.

D'importantes restructurations sont prévues pour 15 collèges sarthois. Pour mener à bien ce programme de travaux malgré les contraintes financières de la collectivité, la solution du contrat de partenariat a été choisie pour la reconstruction de 4 collèges :

Henri Lefevre à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Maroc Huchepie au Mans et Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe.

**26 800 M²
À CONSTRUIRE**



**20 700 M²
À DEMOLIR**



C'est **Bouygues Bâtiment Grand Ouest**, qui a remporté le dialogue compétitif et a créé la société MAINE Collèges 72 pour la réalisation du contrat de partenariat.

Il assurera la construction des collèges en 2 ans et s'occupera pendant 20 ans de l'entretien-maintenance de ces collèges. Le Département reste propriétaire et récupérera des bâtiments en bon état de fonctionnement à l'issue du contrat en 2039.

À travers ces chantiers d'envergure, le Département de la Sarthe soutient également l'emploi et l'activité des entreprises locales.



RECONSTRUCTION DU COLLÈGE MARCEL PAGNOL DE NOYEN-SUR-SARTHE



GRAND OUEST



> Capacité de 600 élèves pour une surface de **6 500 m²**

> Architecte : **William GOHIER**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Mai 2017** : travaux préparatoires
- **Été 2017** : démolition d'une partie du collège et installation de classes modulaires
- **Août 2017** : démarrage des travaux de construction
- **Rentrée 2018** : livraison du bâtiment pédagogique R+1 et d'une partie du bâtiment R+2
- **Mai 2019** : livraison de la seconde partie du bâtiment pédagogique R+2 et de la demi-pension
- **Juillet 2019** : livraison du collège

> **La rentrée de septembre 2019 se fera avec la totalité des bâtiments neufs. Les travaux seront terminés.**



OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES CET ÉTÉ AU COLLÈGE DE NOYEN-SUR-SARTHE

Durant l'été 2017 : mise en place de nouvelles salles de cours et CDI provisoires, déplacement et réagencement des salles modulaires existantes, transfert de l'abri-vélos, déconstruction du CDI et du préau. Montage d'une grue.

UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ QUI TIENT COMPTE DES UTILISATEURS

L'équipe chantier en collaboration avec la direction s'organisera pour que les locaux d'enseignement et les surfaces de récréation et le préau, permettent de poursuivre l'activité du collège normalement.



Des engagements entre le partenaire et le collège :

- La sécurité des usagers, une priorité

Les flux élèves, personnel et chantier seront séparés par une zone de chantier protégée, fermée, balisée et interdite à tout personnel hors chantier.

- Les nuisances de chantier réduites

Afin de ne pas déranger l'équipe pédagogique et les élèves avec le bruit et les poussières, les phases de démolition se dérouleront pendant les périodes de vacances.

- Une communication régulière

Des réunions régulières seront organisées entre l'équipe travaux et la direction des établissements pour visiter le chantier et présenter l'avancement des travaux ainsi que les échéances à venir. Les élèves seront également associés à des visites de chantier et pourront voir, à travers des fenêtres ouvertes sur le chantier, la réalisation des travaux.



Images non-contractuelles

Le futur collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe : un projet concerté

Au démarrage du projet, le Département de la Sarthe a associé toute l'équipe du collège en mettant en place un groupe de travail regroupant la direction, les enseignants, les parents d'élèves et les agents techniques. Ensuite, un groupe de travail restreint et représentatif a été consulté tout au long des étapes de la procédure (choix du partenaire, mise au point et finalisation).

Ainsi le futur collège qui présente une conception architecturale, technique et environnementale de qualité, répondra au maximum aux attentes pour donner aux élèves, au personnel du collège et à la communauté éducative de meilleures conditions de travail et d'épanouissement.